

Paris, le 7 septembre 2021

L'Ordre des médecins demande que les médecins et tous les professionnels de santé aient accès dès à présent au rappel vaccinal contre la Covid-19

Face au risque de baisse d'efficacité des vaccins au-delà de six mois après un schéma vaccinal complet, en particulier contre le variant Delta, il est aujourd'hui nécessaire de permettre aux publics les plus exposés et les plus fragiles d'avoir accès à un rappel vaccinal.

L'Ordre des médecins demande que les médecins et tous les professionnels de santé soient considérés comme prioritaires pour l'accès à ce rappel, comme ils l'ont été au début de la campagne de vaccination, pour se protéger et protéger leurs patients. Cette nécessité de santé publique doit être intégrée dans les réflexions et avis de la Haute Autorité de Santé et de la taskforce vaccination, et mise en œuvre sans délais par le Gouvernement.

L'ouverture de la possibilité d'avoir accès à un rappel vaccinal aux médecins, et au-delà à tous les professionnels de santé, est primordiale pour assurer la continuité des soins et la sécurité de tous, à l'hôpital comme en ville.

Ce rappel de vaccination permettra, dans le cadre de la campagne vaccinale nationale, de poursuivre le travail de conviction par l'exemplarité des professionnels.

www.conseil-national.medecin.fr

 [@ordre_medecins](https://twitter.com/ordre_medecins)

Contact presse

Charles Van den Boogaerde
06 30 10 85 57